

Informations pratiques

Du 01/9/2025 au 30/6/2027

- en centre : indéfinie heures
- en entreprise : indéfinie heures
- 2 ans alternance sous statut scolaire, cours en présentiel
- Temps plein
- Cours de jour

Formation entièrement présentielle

[Le détail de la session sur le site de l'organisme](#)

Réunions d'information collective
Non renseigné

Portes ouvertes
Non renseigné

Inscriptions
Ouvert

Pré-requis
Niveau d'entrée : Fin de scolarité, sortie fin de 3ème

Coûts

- Coûts d'inscription: Coût de scolarité : de 2140 euros jusqu'à 2140 euros en 2025 euros -
- Coût de scolarité: euros -

Financements possibles

- État

MFR CFA Chalonnnes sur Loire

10 avenue du 8 Mai 1945
49290 Chalonnnes-sur-Loire
02-41-78-02-07
mfr.chalonnnes-loire@mfr.asso.fr
<http://www.mfr-chalonnnes.org/>
Statut: Privé sous contrat

Lieu de la formation

MFR CFA Chalonnnes sur Loire
10 avenue du 8 Mai 1945 49290
Chalonnnes-sur-Loire
02-41-78-02-07
mfr.chalonnnes-loire@mfr.asso.fr

Objectif Général

Certification

Objectifs

L'ouvrier du paysage ou le jardinier aménage et entretient les jardins privés ou les espaces publics à l'aide d'outils manuels et d'engins motorisés. Les travaux d'aménagement couvrent principalement les travaux liés à la plantation des végétaux, l'engazonnement et la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations inertes,...). Les travaux d'entretien consistent à assurer la maintenance des aménagements et des espaces végétalisés et l'entretien des matériels utilisés. Ce CAP agricole forme à l'aménagement et l'entretien de jardins privés ou des espaces publics. L'élève apprend à réaliser des travaux d'aménagement, grâce à des outils manuels et engins motorisés ; ainsi il ou elle sera capable de réaliser des plantation de végétaux, l'engazonnement ou la mise en place d'infrastructures (systèmes d'arrosage, petits ouvrages et installations, etc.). Ses connaissances lui permettront d'assurer la maintenance de ces aménagements et des espaces végétalisés (fauchage manuel ou mécanisé, traitement phytopharmaceutique, pose de tuteurs, petits travaux, etc.) , en plus de l'entretien des matériels et équipements utilisés (dont les protections individuelles et collectives).

Programme

1

Blocs de compétences

1

> RNCP24928BC01 (CPP UCG 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux)

- Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Ce bloc vise à : - Prendre position dans une situation à caractère social et civique - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

> RNCP24928BC02 (CPP UCG 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle)

- Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Ce bloc vise à : - S'exprimer à travers une réalisation personnelle - Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

> RNCP24928BC03 (CPP UCG 3 : Interagir avec son environnement social)

- Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Ce bloc vise à : - Adapter son langage et son comportement aux situations de communication - S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif

> RNCP24928BC04 (CPP UCP 1- Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager)

- Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des 7 unités capitalisables donne accès à la certification. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Ce bloc vise à : - Entretenir la végétation - Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères

> RNCP38386BC07 (CPP Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi)

- S'adapter à des enjeux professionnels locaux
- Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

> RNCP38386BC04 (CPP Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager)

- - Entretenir la végétation - Réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères
- Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

> RNCP38386BC06 (CPP Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements)

- - Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels et équipements - Réaliser des opérations de maintenance corrective des matériels et équipements
- Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

> RNCP38386BC01 (CPP Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux)

- - Prendre position dans une situation à caractère social et civique - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
- Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

> RNCP38386BC02 (CPP Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle)

- - S'exprimer à travers une réalisation personnelle - Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
- Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

> RNCP38386BC03 (CPP Interagir avec son environnement social)

- - Adapter son langage et son comportement aux situations de communication - S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif
- Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

> RNCP38386BC05 (CPP Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager)

- - Réaliser des travaux de mise en place de végétaux - Réaliser des travaux de mise en place d'installations et d'infrastructures paysagères
- Evaluation de certification définie par le règlement d'examen

Résultats attendus

[voir la fiche sur le site de l'ONISEP](#)

Niveau d'entrée

Fin de scolarité, sortie fin de 3ème

Organisation pédagogique

- > Modalité d'enseignement :
- Formation entièrement présentielle

En savoir plus

Exemples de métiers accessibles avec cette formation

- > [Entretien des espaces naturels](#)
- > [Aménagement et entretien des espaces verts](#)

Source : Onisep traitée par le Cariforef - 238519 - Code établissement : 39527



CHOISIR MON MÉTIER, BONJOUR

Et vous êtes déjà **sur la bonne voix !**

La plateforme téléphonique d'information
sur la formation professionnelle et l'apprentissage
en Pays de la Loire.


**Des chargé.e.s
d'information
à votre écoute**

0 800 200 303 Service & appel
gratuits